

L'école à l'ère du numérique

Déclaration du groupe CGT

Avec cet avis, le choix s'est porté sur un travail qui ne soit pas seulement ciblé sur l'utilisation du numérique à l'école pendant l'épidémie de Covid mais plus largement. Il a permis une mise en lumière de l'existant et tout particulièrement de l'investissement très important des professionnels sur le terrain, confrontés à une multitude d'outils pas toujours adaptés et surtout trop souvent conçus et mis en œuvre sans prise en compte de leur expertise pratique.

Si les auditions ont révélé les capacités novatrices d'organismes comme le Centre national d'éducation à distance ou le réseau Canopée, l'intérêt de la plateforme Pix, elles ont aussi confirmé l'utilisation d'outils nombreux, parfois adoptés dans l'urgence pour faire face au travail distancié et issus des grandes entreprises internationales de l'internet ce qui pose la question d'outils propres qui existent mais ne sont que peu développés.

L'institution Education nationale apparaît en retard dans sa réflexion sur les évolutions pédagogiques rendues encore plus nécessaires par l'utilisation décuplée du numérique : horizontalité, transversalité, participation, distance. L'ingénierie pédagogique est trop absente alors que les enseignants déploient, trop souvent seuls ou entre pairs, une volonté réelle d'innovation au service des élèves.

Notre groupe regrette le refus d'affirmer clairement la nécessité d'une aide matérielle en équipements informatiques pour tous les enseignants sans exception et au-delà les agents en contact réguliers avec les jeunes.

Si l'avis prend bien en compte et à plusieurs reprises l'importance de la sécurité des données individuelles et leur protection, il ne traite que peu la question des productions numériques à destination de l'Education : faut-il s'en remettre aux acteurs privés, à un mixte ou prioriser les opérateurs publics ? Il nous semble que la priorité devrait être donnée aux acteurs publics.

Pour ces raisons, et sans méconnaître le travail effectué dans des délais courts, le groupe CGT s'est abstenu